

Envoi par courriel et télécopieur : 418-643-3619

Québec, le 27 août 2007

M^{me} Ruth Lamontagne, chargée de projet
Direction des évaluations environnementales
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Projet d'amélioration du réseau routier à Vaudreuil-Dorion

Madame,

En référence aux documents DQ15.1 et DC21, la commission du BAPE chargée de l'étude de ce dossier désire obtenir des réponses précises aux questions suivantes :

- 1) En se référant au PR3.2, annexe 5, tableau 4.2, p. 13, comment expliquez-vous la réduction des émissions de ces trois polluants malgré l'augmentation prévue des nouveaux déplacements générés par le développement de la ville de Vaudreuil-Dorion ?
 - 1.1) Le titre de ce même tableau indique qu'il s'agit d'une estimation des émissions annuelles alors que dans le tableau on se réfère à l'hiver et à l'été. Pourriez-vous indiquer à la commission les émissions annuelles ?
- 2) En se référant aux tableaux 1.2 et 1.3 du DQ1.1, annexe 4, comment expliquez-vous la hausse de près de 100 % des émissions de GES totales par années entre le scénario 2006 et 2021, alors que les émissions des polluants (CO, NOx et HC) diminueraient et que le taux d'émission (g/km) des GES par catégorie de véhicules semble demeurer stable pour 2021 (tableau 1.1 du DQ1.1 annexe 4) ?
- 3) En se référant au DA2, annexe 1, tableau 2.1, p. 3, expliquez la baisse de presque 100 fois du taux d'émission (g/véh-km) des particules PM_{2,5} sur l'horizon 2021 et l'augmentation de leurs émissions totales (tableau 3.3 du même document).

- 4) Veuillez nous fournir les facteurs de conversion pour le CO et le NO₂ afin de passer de ppm à µg/m³.

Une réponse rapide d'ici jeudi le 30 août serait appréciée, compte tenu de l'échéancier des travaux de la commission. Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions à l'avance pour votre collaboration et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission

p.j. (2)